



VILLE DE  
BOIS-GUILLAUME



**Mercredi 10 mai 2017**

## **Suite de l'intoxication alimentaire à Rouen et Bois-Guillaume**

Certaines écoles maternelles et élémentaires publiques des Villes de Rouen et de Bois-Guillaume, et plusieurs crèches de Rouen, ont été touchées le jeudi 27 avril dernier par une intoxication alimentaire.

Les investigations menées par les services de l'Etat ont rapidement mis hors de cause les process des deux communes et du SIREST permettant la reprise d'activités de la cuisine centrale dès le mardi 02 mai. Nous rappelons qu'aucun cas grave n'a été recensé.

Les premiers résultats des analyses, croisés à l'étude épidémiologique, permettent de conclure à une toxi-infection alimentaire collective.

(Plus d'informations sur le site de la Préfecture : <http://www.seine-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Elus-collectivites-territoriales/SANTE-Intoxication-alimentaire-dans-l-agglomeration-rouennaise>).

**Compte tenu des désagréments occasionnés par cette intoxication alimentaire, les Mairies de Rouen et de Bois-Guillaume ont décidé de déduire de la facturation des familles le prix des repas du jeudi 27 et du vendredi 28 avril 2017.**